

FINANCES

RESPONSABLES : Patrick PERRARD, Pierre BOLLET

MEMBRES : Winne NIENHUIJS, Bernard PADOVANI,
Guy RABUEL, Franck RIGON

MISSIONS :

- Élabore le budget prévisionnel, le compte de résultat et le bilan du CDOS,
- Préparer les dossiers de demande de subvention du Conseil départemental pour le CDOS et l'ensemble des comités,
- Étudie les demandes de subvention des comités au Conseil départemental,
- Proposer au Conseil départemental un tableau de répartition de sa subvention pour les comités départementaux sportifs,
- Établit le dossier de demande de subvention du CDOS à l'ANS